

Pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP : le moment est venu d'accélérer les réformes

Après avoir touché son point le plus bas en 2017, la croissance économique des pays exportateurs de pétrole de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP) devrait s'accélérer en 2018–19. Cette tendance tient en grande partie à la reprise durable des activités non pétrolières, au moment où de nombreux pays temporisent leurs rééquilibrages budgétaires afin de soutenir la demande intérieure. Les aléas entourant les perspectives sont de nature baissière. Il s'agit de la possibilité d'un resserrement drastique des conditions financières dans le monde, de la montée des tensions commerciales et des pressions géopolitiques, alors même que les perspectives des cours du pétrole restent modérées et hautement incertaines. S'ils viennent à se matérialiser, ces risques pourraient exercer des pressions considérables sur les budgets et le financement dans de nombreux pays de la région, lesquelles pourraient mettre en péril le processus d'assainissement budgétaire et de reprise économique. Au vu de la faiblesse des perspectives de croissance sur le moyen terme, la nécessité d'accélérer le rythme des réformes structurelles prévues est plus évidente que jamais.

Ralentissement marqué en 2017

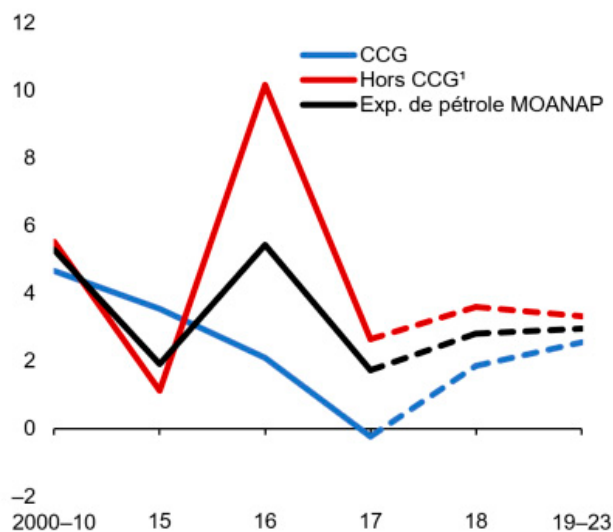
Après une pointe à 5,4 % en 2016, la croissance dans les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP a chuté à 1,7 % en 2017 (graphique 1.1). Si le tassement de l'activité économique a été aussi marqué, c'est que le

ralentissement dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a été plus fort que les prévisions établies dans les *Perspectives économiques régionales* d'octobre 2017. Ce ralentissement a été compensé par les performances des pays hors CCG, qui ont quant à

Graphique 1.1

Croissance du PIB réel

(Pourcentage, moyenne simple d'une année à l'autre)



Source : calculs des services du FMI.

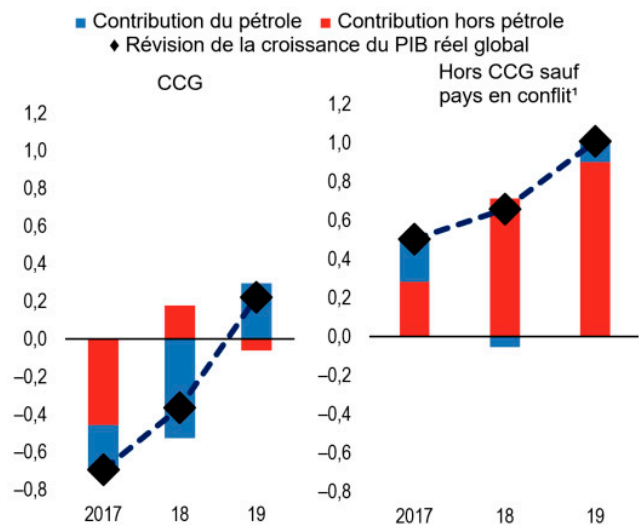
Note : CCG = Conseil de coopération du Golfe.

¹ Hors Libye et Yémen.

Graphique 1.2

Révision de croissance du PIB réel depuis oct. 2017

(Points de pourcentage)



Source : calculs des services du FMI.

Note : CCG = Conseil de coopération du Golfe.

¹ Hors Libye et Yémen.

elles dépassé les projections (graphique 1.2). Plus précisément,

- Dans les pays membres du CCG, le PIB global a fléchi de 0,2 % l'an dernier, l'Arabie saoudite ayant enregistré sa première contraction économique depuis 2009. Cette perte de vitesse s'explique essentiellement par l'effet de l'accord de limitation de production OPEP+, qui a plus que contrebalancé la reprise durable de la croissance non pétrolière dans la plupart des pays. Aux Émirats arabes unis et au Qatar, où la demande intérieure souffre du manque de confiance des consommateurs et des investisseurs, la croissance du PIB non pétrolier en 2017 s'est inscrite en baisse par rapport à l'année précédente. Au Bahreïn, plusieurs projets financés par le CCG ainsi que la bonne tenue des secteurs de la finance et de l'hôtellerie ont étayé un raffermissement de la croissance non pétrolière, ce qui a plus que compensé la baisse de la production de pétrole.
- Dans les pays exportateurs de pétrole *non membres du CCG* (hors Libye et Yémen), la croissance globale a atteint 2,6 % en 2017. En Iran, la croissance a nettement décéléré par rapport à 2016. De même, la croissance du PIB pétrolier y a été bien plus poussive que l'année précédente, ce qui a annulé l'effet de la reprise durable d'une activité non pétrolière épaulée par l'investissement public. En Algérie et en Iraq, l'affaiblissement de la croissance du PIB pétrolier entraînée par l'accord OPEP+ (ainsi qu'une demande européenne de gaz produit en Algérie inférieure aux prévisions) a été plus que contrebalancé par le redressement de l'activité non pétrolière.
- Dans les pays exportateurs de pétrole affectés par des *conflits*, les résultats sur le plan de la

croissance ont été contrastés. En Libye, l'augmentation de la production de pétrole a permis de dépasser les prévisions de croissance, ce qui a plus que compensé la baisse des dépenses publiques. Au Yémen en revanche, la contraction économique s'est révélée beaucoup plus prononcée que prévu en octobre, le pays continuant de payer la facture du conflit.

Reprise en 2018–19 sous l'effet de deux forces antagonistes

La croissance ayant atteint son niveau le plus bas en 2017 selon les estimations, les perspectives globales n'ont pas subi de changements majeurs par rapport au mois d'octobre. Malgré l'accélération prévue pour 2018–19, l'activité économique devrait demeurer faible sur le moyen terme par rapport à ses niveaux d'avant 2014 (graphique 1.1). Plus précisément, les projections font état d'une croissance globale de 2,8 % cette année et de 3,3 % en 2019 (contre 3,0 % et 2,7 % respectivement selon les prévisions d'octobre).

La croissance du PIB non pétrolier devrait atteindre 3,2 % cette année et 3,4 % en 2019, soit respectivement 0,7 et 0,4 point de plus que prévu en octobre. Ces changements reflètent deux forces antagonistes (graphique 1.2) :

- *Les révisions à la hausse de la croissance du PIB non pétrolier en 2018 et 2019* par rapport aux projections d'octobre dans plusieurs pays : selon les nouvelles prévisions, la décélération de l'activité économique au Bahreïn devrait être plus progressive en raison de l'achèvement attendu de projets d'investissement. D'autre part, la reprise devrait intervenir plus rapidement que prévu en Arabie saoudite (sous l'effet, entre autres, du ralentissement du rééquilibrage budgétaire, comme nous le verrons plus loin), en Algérie (grâce

essentiellement à l'augmentation des dépenses d'investissement) et en Iraq (conséquence des efforts de reconstruction).

- **Les révisions à la baisse de la croissance du PIB pétrolier pour 2018** dans la plupart des pays membres du CCG et en Iraq par rapport aux projections d'octobre : celles-ci tiennent à la baisse de la production de pétrole entraînée par la prolongation de l'accord OPEP+. Cette prorogation implique qu'en 2019, la croissance du PIB pétrolier connaîtra un redressement plus rapide que prévu en octobre, en particulier dans les pays membres du CCG.

Ajustement du rythme du rééquilibrage budgétaire

Les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP ont apporté quelques ajustements au **rythme du rééquilibrage budgétaire** (graphique 1.3). C'est ainsi qu'en 2017, le rééquilibrage en Arabie saoudite a été moins important que celui initialement chiffré dans le budget. En effet, l'augmentation des dépenses a été soutenue par des recettes non pétrolières qui ont dépassé les prévisions. Au Qatar, la marge de manœuvre budgétaire disponible a permis de davantage étaler le rééquilibrage dans le temps. Dans les pays hors CCG, les mesures de rééquilibrage budgétaire ont suivi leur cours en 2017, notamment en Iran et en Iraq (dans le cadre du programme soutenu par le FMI).

Dans l'ensemble, les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP devraient poursuivre leur rééquilibrage budgétaire, bien qu'à un rythme moins soutenu. Toutefois, le fort accroissement des dépenses devrait creuser des déficits budgétaires beaucoup plus lourds en Algérie, où le rééquilibrage devrait reprendre en 2019, et en Iran.

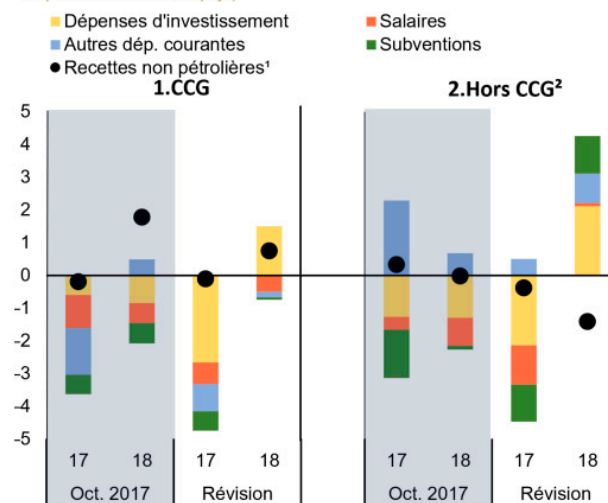
Le rééquilibrage concerne aussi bien les recettes que les dépenses. Parmi les récentes mesures appliquées aux recettes, citons l'introduction, en janvier 2018, d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Les autres pays du CCG devraient leur emboîter le pas dans ce domaine cette année. De même, l'Iraq devrait appliquer des taxes sur les ventes et des droits d'accise sur certains biens et services en 2018. Cependant, les pays pourraient aller plus loin dans la mobilisation des recettes non pétrolières, la mise en œuvre de la TVA chez les autres pays membres du CCG constituant une priorité essentielle.

S'agissant des dépenses, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques représente également une priorité. Les indicateurs d'efficacité des investissements publics laissent apparaître qu'en moyenne, les exportateurs de pétrole de la région MOANAP se montrent plus performants que les pays émergents, mais il existe un fossé de taille avec les pays avancés.

Graphique 1.3

Variation des dépenses et des recettes hors pétrole

(Pourcentage du PIB non pétrolier, variation par rapport à l'année précédente, moyenne simple sur l'ensemble des pays)



Source : calculs des services du FMI.

¹ La série sur les recettes non pétrolières du Conseil de coopération du Golfe (CCG) exclut le Koweït en raison de discontinuités dans ses séries liées aux versements d'indemnités de la part des Nations Unies.

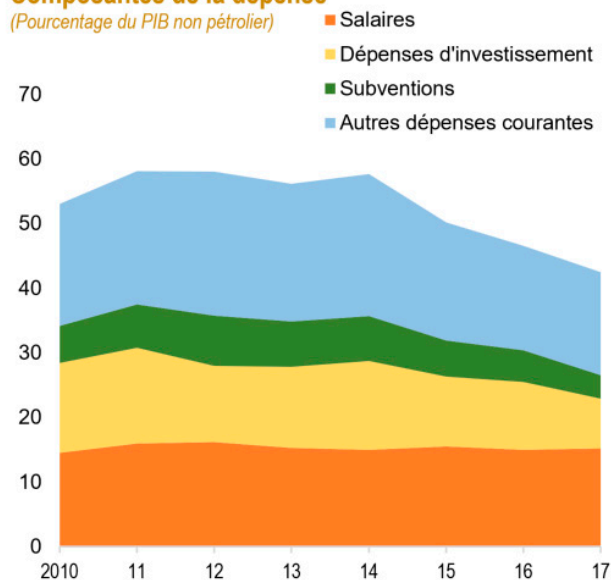
² Inclut l'Algérie, l'Iran et l'Iraq.

Il serait possible d'accroître l'efficacité des dépenses en maîtrisant les masses salariales élevées de la fonction publique, qui prennent le pas sur d'autres postes essentiels (graphique 1.4 ; encadré 1.1). Sans réformes structurelles complémentaires, les mesures prises à ce jour (entre autres le gel temporaire des embauches) pourraient se révéler difficiles à maintenir sur la durée.

Graphique 1.4

Composantes de la dépense

(Pourcentage du PIB non pétrolier)



Source : calculs des services du FMI.

Parmi les autres réformes nécessaires, citons de nouvelles mesures en vue de l'élimination totale des subventions à l'énergie ainsi que des changements à apporter aux régimes de retraite et de sécurité sociale, notamment une révision de l'âge du départ à la retraite et des prestations. Toutefois, afin de ne pas trop toucher les plus vulnérables et de préserver l'équité, ces réformes doivent être accompagnées de mécanismes de protection sociale plus performants et mieux ciblés, et d'une amélioration des services publics en termes de prestation et d'accès.

Des risques majeurs en termes de financement et de budget ?

Bien que la dette publique de la plupart des exportateurs de pétrole de la région MOANAP reste gérable, son *accumulation rapide* dans nombre d'entre eux suscite des inquiétudes. En moyenne, la dette a augmenté de 10 points de pourcentage du PIB chaque année depuis 2013. Les pays financent leurs lourds déficits en combinant ponctions dans les volants de sécurité (s'ils existent), et accroissement de l'emprunt intérieur et à l'étranger (voir le chapitre 1 des *Perspectives économiques régionales du Moyen-Orient et de l'Asie centrale* d'octobre 2017). À l'avenir, plusieurs facteurs sont susceptibles de maintenir la tendance haussière de la dette dans les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP. Il s'agit du ralentissement du rythme du rééquilibrage budgétaire, de la timidité des projections de croissance et de la possibilité de voir le coût du financement augmenter suite au tour de vis monétaire attendu dans les pays avancés.

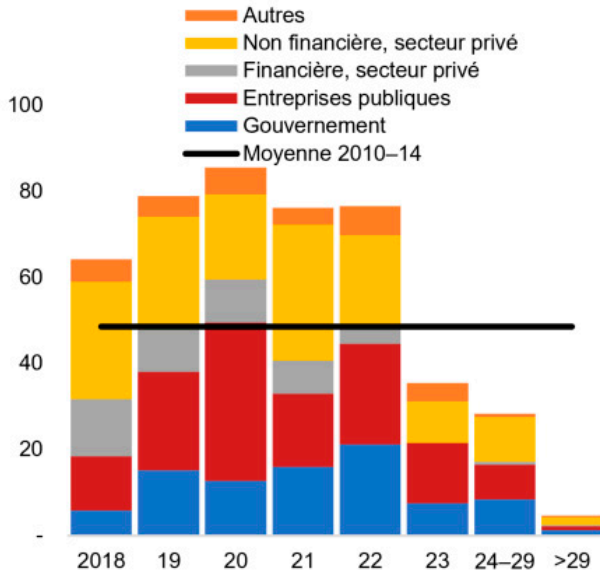
Compte tenu des besoins de financement qui se profilent — les déficits budgétaires cumulés devraient atteindre 294 milliards de dollars sur la période 2018–22, contre 71 milliards de dollars pour les amortissements de dettes publiques sur la même fenêtre —, les pays sont de plus en plus vulnérables à un resserrement soudain des conditions financières internationales. Prenons par exemple les besoins de financements bruts pour 2018. En cas de hausse de 200 points de base des taux d'intérêts, les pays exportateurs de la région MOANAP verraient leurs paiements d'intérêts augmenter de 0,1 à 0,6 % du PIB par an, ce qui ne ferait qu'aggraver les difficultés budgétaires existantes. Il convient d'ajouter à cela les quelque 312 milliards de dollars de dette internationale non émise par l'État (dont près de 40 % sont à mettre sur le compte d'entreprises publiques) arrivant à échéance sur les cinq

prochaines années. L'impact budgétaire pourrait donc être encore plus prononcé si, de surcroît, les pays subissaient un arrêt soudain de l'accès aux marchés internationaux, synonyme de matérialisation des passifs budgétaires conditionnels (graphique 1.5).

Graphique 1.5

Profil d'amortissement de la dette extérieure¹

(Milliards de dollars, moyenne annuelle)



Sources : Dealogic ; calculs des services du FMI.
¹Y compris obligations et prêts syndiqués.

Des banques robustes, mais une croissance du crédit en berne

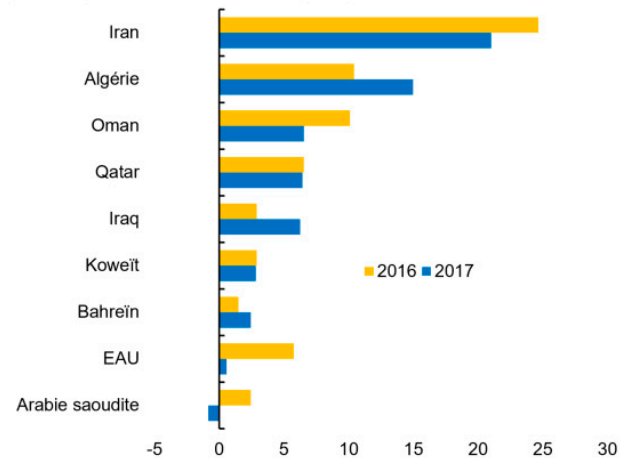
Malgré le ralentissement de l'activité économique sur la période 2016–17, les secteurs financiers se sont globalement montrés résilients. Cependant, *la croissance du crédit reste atone dans la plupart des pays*, ce qui reflète en partie la faiblesse des dépenses des ménages, des pouvoirs publics et des entreprises publiques, ainsi qu'une baisse de la confiance (graphique 1.6). Face à cette situation, certaines mesures ont été prises afin de faciliter l'accès au financement. Aux Émirats arabes unis par exemple, l'ouverture d'un registre de crédit a aidé les banques à mieux gérer les risques de crédit. D'autres mesures ont également été mises en œuvre. En Arabie saoudite, les restrictions imposées aux investisseurs étrangers sur les

marchés des capitaux ont été assouplies et la quotité du prêt pour les primo-accédants a été relevée. Si ces réformes ne sont pas une conséquence directe de la croissance poussive du crédit, elles pourraient contribuer à accélérer la reprise. Pour améliorer la confiance et promouvoir le crédit, les pays devraient également renforcer les droits juridiques des emprunteurs et des prêteurs, et améliorer la disponibilité des informations en matière de crédit. En Iran, les effets de la croissance rapide du crédit dans les activités non pétrolières se sont atténués, car les prêts improductifs continuent d'augmenter.

Graphique 1.6

Crédit au secteur privé

(Pourcentage, croissance annuelle en fin de période)



Sources : autorités nationales par le biais de Haver Analytics ; base de données des statistiques financières internationales du FMI ; calculs des services du FMI.

Les taux interbancaires ont continué de monter sous l'effet du tour de vis monétaire couplé à celui donné aux États-Unis, mais les écarts de rendement observés sur les obligations souveraines se sont resserrés, car le redressement des prix du pétrole a apporté de l'oxygène aux trésors publics. La croissance des dépôts demeure lente, mais elle s'est globalement révélée stable dans l'ensemble des pays membres du CCG. Si la rentabilité des banques s'est inscrite en baisse en raison de la contraction de leurs marges dans de nombreux pays, les prêts improductifs ne constituent pas une source d'inquiétude significative dans l'ensemble. En Algérie, l'accumulation d'arriérés de l'État a entraîné une

augmentation des prêts improductifs, mais ceux-ci devraient diminuer à mesure que les arriérés seront remboursés. En revanche, les systèmes bancaires iranien et iraquien restent confrontés à de nombreuses difficultés, qui feront l'objet de réformes, dont la mise en œuvre est prévue cette année. **Les marchés financiers** de la région ont été modérément touchés par la récente vague de volatilité sur les marchés d'actifs internationaux. Cela semble indiquer que la région n'est pas isolée des évolutions financières internationales, et souligne l'importance d'une amélioration de la réglementation et de la surveillance prudentielles.

Accélération du programme de réformes structurelles

Compte tenu de la timidité des perspectives de croissance au regard de leurs niveaux historiques, il est primordial d'accélérer le programme de réformes structurelles et de transiter vers un nouveau modèle de croissance faisant la part belle à la diversification et au développement du secteur privé. Les réformes portant sur le marché du travail et l'éducation, qui stimulent la productivité et engendrent des opportunités pour tous, joueront un rôle essentiel. Des progrès de taille ont été réalisés, mais il reste encore du chemin à parcourir. Par exemple, les Émirats arabes unis poursuivent leurs investissements dans l'éducation et l'innovation, et la récente introduction d'une nouvelle loi encadrant la faillite des entreprises va encore rasséréner le climat des affaires. De son côté, l'Iran met en place des programmes de stimulation de la création d'emploi pour les jeunes et les femmes. Quant au Bahreïn, il a instauré un système de protection des salaires et de grandes mesures destinées à accroître la flexibilité des emplois pour les expatriés. Désireux de promouvoir le tourisme, le Qatar a récemment annoncé un programme d'entrée sans visa sur son territoire. Il a également introduit une nouvelle loi visant à renforcer la protection des travailleurs expatriés. Mais ces réformes doivent

être accompagnées d'une amélioration de la transparence et de la responsabilisation, et d'une consolidation des institutions et de la gouvernance. Comme l'ont reconnu les dirigeants politiques à Marrakech (encadré 1.2), il sera primordial de s'engager à mener ces réformes à bien pour obtenir une croissance plus robuste et plus inclusive.

Les aléas restent de nature baissière

Dans l'ensemble, le solde des aléas entourant les perspectives reste baissier. Les **perspectives des cours du pétrole** sont marquées par une grande incertitude (voir la section *Évolutions mondiales*). Chaque baisse de 10 dollars du baril de brut se traduit instantanément par une détérioration de l'ordre de 3 points de pourcentage du PIB sur la balance des paiements des exportateurs de pétrole de la région MOANAP (hors Libye et Yémen). Outre l'impact budgétaire direct déjà évoqué, **le resserrement des conditions financières, plus appuyé que prévu**, pourrait également être à l'origine de corrections brutales des marchés financiers et des prix des actifs, lesquelles exercent une pression sur la qualité des actifs des banques. Cela pourrait affecter la croissance du crédit et ralentir l'activité économique dans la région. Cette dernière souffrirait également si un relèvement des droits de douane ou un glissement vers des **politiques de repli** venait perturber le commerce et l'investissement à l'échelle mondiale, ou se traduisait par une baisse des cours du pétrole. Au niveau régional, **les risques de conflits et de tensions géopolitiques** persistent. De plus, l'engagement à mettre en œuvre des mesures budgétaires et des réformes structurelles capitales pourrait faiblir, compte tenu de la hausse constatée des cours du pétrole. À l'inverse, en maintenant leur engagement à assainir les finances publiques, à un rythme toutefois plus modéré, les gouvernements pourraient stimuler la confiance des investisseurs et renforcer la croissance.

Encadré 1.1. Créer un espace budgétaire : de l'intérêt de réformer les masses salariales de la fonction publique dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan¹

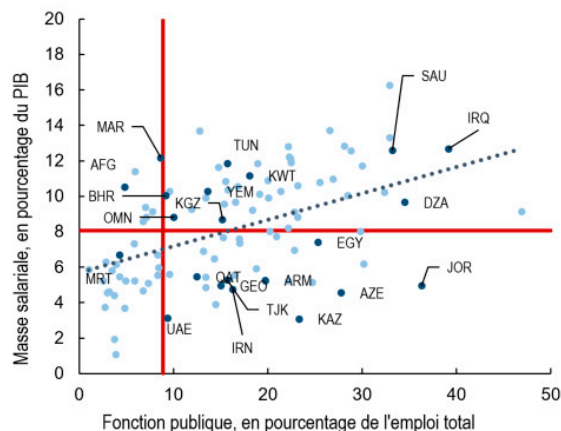
Les pays de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP) doivent promouvoir une croissance plus robuste et plus inclusive, et créer des emplois pour leurs populations, qui se caractérisent par leur jeunesse et leur accroissement rapide (voir encadré 1.2). Or, de nombreux pays ont subi une contraction spectaculaire de leur espace budgétaire disponible pour les investissements publics dans les infrastructures et le capital humain.

La plupart des pays de la région ont traditionnellement recours aux politiques d'embauche et de rémunération dans la fonction publique pour atteindre une large palette d'objectifs socioéconomiques, notamment l'emploi et la redistribution de la richesse. Cette stratégie a eu pour effet de gonfler les masses salariales du secteur public et de porter le volume des fonctionnaires à des niveaux élevés par rapport aux autres pays du monde. De plus, les rémunérations offertes aux fonctionnaires publics sont généralement bien supérieures à celles des salariés dans le privé. Par exemple, l'écart entre les salaires moyens dans le public et dans le privé se situe aux environs de 200 % dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe.

Pourtant, malgré le niveau élevé des masses salariales de la fonction publique, la région reste à la traîne en termes de résultats socioéconomiques. Le chômage demeure élevé et les rémunérations exagérément généreuses du secteur public ont faussé la donne sur les marchés du travail. L'efficacité de l'État est inférieure à celle d'autres pays, et l'environnement économique et réglementaire a étouffé l'activité du secteur privé. Des tests comparables à l'échelle internationale montrent que l'éducation est aussi un cran en dessous, et que la qualité du système de santé publique et l'accès à ce dernier laissent à désirer.

Complémentaires à d'autres réformes, telles que celles sur les subventions à l'énergie et la justice fiscale, celles portant sur la masse salariale de la fonction publique peuvent permettre d'accroître les investissements consacrés à l'infrastructure et à la protection sociale. En plus d'améliorer l'efficacité et la qualité des prestations de service public, et de supprimer les distorsions du marché du travail, ces mesures peuvent encourager la croissance et la création d'emploi dans le privé, générant ainsi une source d'emploi plus durable pour les millions de jeunes entrant chaque année sur le marché du travail.

Graphique 1.1.1
Masses salariales et fonction publique, 2005-16¹
(Pourcentage, moyenne)



Sources : base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI ; autorités nationales ; enquêtes sur les mains-d'oeuvre nationales ; données de l'Organisation internationale du travail ; estimations des modèles des services du FMI. Note : les abréviations de ce graphique correspondent aux codes pays de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La couverture (120 pays dans le monde) varie en fonction des périodes. Les lignes rouges représentent les moyennes pondérées des pays émergents et en développement.

Encadré 1.1 (*suite*)

Les dirigeants politiques ont déjà commencé à évaluer les masses salariales de leurs secteurs publics respectifs dans le cadre de réformes budgétaires. Certains pays, parmi lesquels l'Algérie, l'Égypte, l'Iraq, le Maroc et la Tunisie, ont pris des mesures, telles que le gel des salaires et des embauches, afin d'ajuster l'emploi et les rémunérations dans le public. Cela dit, les expériences d'autres pays dans le monde montrent qu'il est difficile de maintenir les bienfaits de ces mesures sur le moyen terme.

S'ils veulent obtenir des effets à long terme, les pays doivent mettre en œuvre des réformes plus profondes. Celles-ci pourraient 1) veiller à ce que les politiques d'emploi et de rémunération dans le public soient viables sur le plan budgétaire en identifiant les facteurs qui animent la masse salariale de la fonction publique et en les inscrivant dans les plans budgétaires à moyen terme ; 2) centrer les politiques de rémunération et d'emploi sur la fourniture efficace et équitable de services publics de qualité, en procédant à des revues des dépenses sectorielles et en renforçant les mécanismes d'acheminement des services publics ; et 3) renforcer les institutions et les données, y compris en ce qui a trait au contrôle des primes et des prestations, et en établissant un lien entre la rémunération et les résultats.

La programmation des réformes de la masse salariale de la fonction publique doit refléter les caractéristiques propres à chaque pays et viser à constituer des synergies avec d'autres politiques. Pour assurer une transition aussi fluide que possible, les réformes devraient prévoir dès le début des analyses d'impact social, et aller de pair avec des mesures destinées à renforcer la protection sociale, et il faudrait renforcer le secteur privé en diversifiant l'économie, consolidant la gouvernance, et en améliorant le climat des affaires et le fonctionnement du marché du travail.

¹ Cet encadré a été préparé par Gaëlle Pierre, sur la base de Tamirisa, Duenwald et al. (2018).

Encadré 1.2. Un plan d'action pour une croissance inclusive dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan¹

La région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP) suscite une immense promesse. Pourtant, ses performances sont entravées par la persistance de conflits régionaux, le bas niveau des prix des produits de base, la faiblesse de la productivité et une gouvernance déficiente. Depuis 2011, la croissance régionale s'établit à trois quarts de la moyenne de la décennie précédente, un taux insuffisant pour permettre une réduction significative du chômage. Le taux de chômage chez les jeunes s'élève au niveau ahurissant de 25 % et les femmes ont trois fois moins de chances de chercher un emploi. Si elle compte tirer profit de la reprise de l'économie mondiale, la région doit accélérer ses réformes afin de stimuler la croissance et la création d'emploi, et d'exploiter le talent de ses jeunes et ses femmes.

Lors de la conférence « Opportunité pour tous » organisée au Maroc en janvier 2018, il a été question des moyens d'identifier de nouvelles sources de croissance et des mesures à prendre afin de rendre la croissance plus inclusive et davantage porteuse d'emplois. Coorganisé par le Maroc, le Fonds arabe pour le développement économique et social, le Fonds monétaire arabe et le FMI, cet événement a rassemblé plus de 400 représentants des secteurs officiel et privé, de la jeunesse et de la société civile. Les participants ont convenu de dresser une liste de priorités synthétisées dans l'*Appel à l'action de Marrakech*. Cet accord incite les pays à agir dès à présent (« **ACT NOW** ») dans les domaines suivants :

- **Responsabilisation** : accroître la transparence et renforcer les institutions afin d'améliorer la gouvernance, de combattre la corruption et d'assumer la responsabilité de politiques inclusives.
- **Concurrence** : rendre le secteur privé plus dynamique en améliorant l'accès aux services financiers et le climat des affaires, en réduisant les barrières et en allégeant les formalités administratives.
- **Technologie et commerce** : tirer parti de la technologie et favoriser le commerce pour produire de nouvelles sources de croissance, créer des emplois et encourager la prospérité.
- **Lutte contre la marginalisation** : mettre en place des dispositifs solides de protection sociale et renforcer les droits juridiques afin d'autonomiser les populations défavorisées, notamment les jeunes, les femmes, les ruraux et les réfugiés.
- **Opportunité** : accroître les dépenses sociales et les investissements, améliorer leur qualité et rendre la fiscalité plus équitable afin de stimuler la croissance, d'améliorer le sort des citoyens et de partager plus équitablement l'effort de réforme.
- **Travailleurs** : investir dans l'humain et réformer l'éducation pour préparer les travailleurs à la nouvelle économie.

Les participants ont également reconnu l'importance de la communauté financière internationale dans ce processus. La création d'une croissance plus robuste et inclusive relève de la responsabilité de tous. Elle revêt une importance fondamentale non seulement pour la région, mais aussi pour le reste du monde. Il sera nécessaire de faire davantage appel à des financements externes, de préférence sous la forme de dons, pour aider la région, en particulier les pays qui sortent d'un conflit et les populations déplacées par la guerre.

Encadré 1.2 (*suite*)

Si l'on se projette vers l'avenir, il va de soi que la concrétisation de l'*Appel à l'action de Marrakech* passera par des mesures significatives, qui devront être parfaitement assimilées par l'ensemble des parties et susciter leur mobilisation. Les participants à la conférence ont reconnu que si des progrès ont été réalisés au cours des dernières années, ils ne sont pas suffisants. L'*Appel à l'action de Marrakech* guidera l'engagement du FMI auprès des dirigeants et des autres parties prenantes de la région, ainsi que ses travaux analytiques. Le FMI travaillera en étroite collaboration avec ses pays membres, les représentants de la société civile et du secteur privé, et les institutions financières internationales pour faciliter la mise en œuvre des réformes dans la région, le but étant d'améliorer la croissance et le niveau de vie, et de générer un avenir plus prometteur.

¹ Préparé par Peter Kunzel.